

**Mairie de GATEY**  
**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du**  
**26 Mars 2024**

L'an Deux Mil vingt quatre, le 26 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M SCHMIEDER Marc, Maire.

**PRESENTS** : Mesdames MONNIER Denise, GONTHIER Mylène Messieurs, GUILLEMOT Jean, CHANOIS Fabien, LAPLACE Bruno, GENEVOIS Max,  
**ABSENTS EXCUSES** : , CART Elodie, COTE Alexandra, LOMBERGET Sébastien  
**SECRETAIRE** : Mme MONNIER Denise

**1) VALIDATION COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Monsieur le Maire présente les résultats de l'exercice 2023:

Investissement : - 48 421.35 €

Fonctionnement : 318 033.45 €

Le résultat global est de 269 612.10 €

Le conseil à l'unanimité des membres présents valide le compte administratif présenté

**2) VALIDATION COMPTE DE GESTION 2023**

Le conseil adopte à l'unanimité des membres le compte de gestion 2023 présenté par la perception.

**3) AFFECTATION DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 SUR LE BUDGET 2024**

Conformément aux textes en vigueur, le conseil décide à l'unanimité des membres présents d'affecter le résultat 2023 sur l'exercice 2024 comme suit :

Sur le compte 002 (en recette de fonctionnement): 269 612,10 €

Sur le compte 1068 (en recette d'investissement): 48 421,35 €

**4) VOTE DES TAXES 2024**

Monsieur le propose de maintenir le taux des différentes taxes inchangé pour l'année 2024 :

Foncier Propriétés Bâties : 14,36 % (Taux communal) + 24,36 % (Taux départemental)  
= 40,32 % (taux communal de référence)

Foncier non Bâti: 26,42 %

Taxe d'habitation : 15,76 %

Le produit fiscal attendu est de 110 000,00 €

Le conseil décide à l'unanimité des membres présents de maintenir les taux des différentes taxes pour l'année 2024

#### **5) VOTE DU BUDGET 2024**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le budget 2024 présenté par M le Maire.

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 548 727,10 €, et en dépenses et recettes d'investissement à 201 138,45 €.

Séance levée à 22h00

GATEY, le 27 mars 2023

LE MAIRE



Marc SCHMIEDER